

**Membres présents :**

<u>MEMBRES ELUS</u>	<u>MEMBRES EXTERIEURS</u>	<u>PERSONNALITES INVITEES</u>
<b>Collège A :</b> M. Vincent EGEE <b>Collège B :</b> Mme Claire GOLLETY M. Aurélien SIRI <b>Collège C :</b> Mme Evelyne FONTAINE M. Jean-Louis ROSE	<b>Membres de droit :</b> M. Ambdi Hamada JOUWAOU représenté par Mme Machehi HASSANI M. Emmanuel ROUX <b>Représentants des activités économiques :</b> M. Zainal CHARAFOUDINE Mme Bibi Echati MOUSSA <b>Personnalité extérieure :</b> Mme Anrafati COMBO	Mme. Béatrice GILLE, rectrice de la région Académique Occitanie, rectrice de l'académie de Montpellier, chancelière des universités M. Patrick GILLI, président de l'université Paul-Valéry (Montpellier 3) M. Stephan MARTENS, vice-recteur de Mayotte M. Philippe PAILLET, secrétaire général adjoint chargé des affaires régionales au sein de la région Académique Occitanie M. Dominique SORAIN, préfet de Mayotte  <b>QUORUM ordinaire : 14/20</b> <i>(majorité des membres en exercice présente ou représentée)</i>  <b>QUORUM budgétaire et statutaire : 10/20</b> <i>(majorité de l'effectif légal présente)</i>

**Membres absents (excusés) :** M. Philippe AUGÉ (membre de droit), M. Abdou DAHALANI (représentant des organismes de salariés) M. Hugues DELOUTE (personnalité extérieure), M. Thierry GALARME (représentant des organisations d'employeurs), M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI (membre de droit), M. LEROY Nicolas (représentant des professeurs d'université), M. Matthieu LUCAS (collège des BIATSS).

**Membres absents :** M. Ridjal ABDOULAHY (collège des BIATSS), Mme Mouna-Malika MBOIBOI (représentante des usagers), M. Saïd Abdallah Saïd MOHAMADI (représentant des usagers).

**Invités absents (excusés) :** M. Jean-Paul BELHADI (directeur financier et administratif), Mme Ida ALI (agent comptable).

A l'ouverture de la séance, 10 personnes sont présentes sur les 20 membres composant le conseil d'administration, 4 procurations ont été données : M. Philippe AUGÉ (président de l'université partenaire de Montpellier) à M. Aurélien SIRI, M. Abdou DAHALANI (représentant des organismes de salariés) à M. Zainal CHARAFOUDINE, M. Hugues DELOUTE (personnalité extérieure) à M. Aurélien SIRI, M. Thierry GALARME (représentant des organisations d'employeurs) à M. Jean-Louis ROSE.

**Nature de l'acte :**

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du Centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte.


Vu le compte-rendu de la commission scientifique du 26 avril 2018.

Le CUFR attribue une subvention d'un montant de 2 010 € pour le colloque international « Vers une Société Inclusive : diversités de formations et de pratiques innovantes » organisé par le laboratoire ICARE les 29 et 30 octobre 2018 à Mayotte.

**Résultats du vote :**

Nombre de votants..... : 14	Pour..... : 14
Abstention..... : 00	Contre..... : 00

La présidente du conseil d'administration du CUFR  
Anrafati COMBO



Le directeur du CUFR  
Aurélien SIRI



Envoi au contrôle de légalité le :

08 Sept. 2018

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au représentant de l'Etat à Mayotte.

Certifié exécutoire le : 23 Sept. 2018

En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de l'Etat à Mayotte.



**Colloque « Vers une société inclusive »  
29 et 30 octobre 2018 au CUFR de Mayotte**

**Projet d'utilisation de la subvention attribuée  
par la commission scientifique du CUFR**

Montant sollicité : 2 010, 00 €

Montant attribué : 2 010, 00 €

Il est prévu d'utiliser ce montant conformément à la demande que nous avons formulée lors de la présentation du projet :

<b>Financement sollicité auprès de la commission scientifique du CUFR de Mayotte</b>		
<b>HEBERGEMENT CONFERENCIERS MAYOTTE (hôtel <u>Sakouli</u>, nuitées et petits déjeuners)</b>	4x110 (x3 nuits)	1 320,00 €
<b>RESTAURATION et PAUSES MAYOTTE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 repas par jour pour les 4 invités, avec arrivée le dimanche après-midi et départ le mercredi après-midi</li> <li>• pauses café pour les participants au colloque pour l'un des deux jours</li> </ul>	690,00 €
<b>Soit un total de 2010 ,00 €</b>		

**Colloque international - Vers une société inclusive : diversités de formations et de pratiques innovantes**  
22-23-24 octobre 2018, Le Tampon, Université de La Réunion et 29-30 octobre, CUFR de Mayotte



Le 2ème colloque international de l'équipe Icare « **Vers une société inclusive : diversités de formations et de pratiques innovantes** » se tiendra les 22, 23 et 24 octobre 2018 à La Réunion et les 29 et 30 octobre au CUFR de Mayotte.

Il s'adresse à tous les chercheurs et professionnels s'intéressant à la question de l'inclusion, et sera l'occasion de partager connaissances, problématiques et pratiques sur ce sujet.

Cette manifestation scientifique souhaite questionner les concepts d'inclusion et de *société inclusive* dans un contexte de diversité linguistique et culturelle (La Réunion et Mayotte).

## 1. Problématique générale

Le monde est plus que jamais confronté à des défis majeurs qui, conjugués à des inégalités de plus en plus fortes entre les pays et au sein des pays, risquent de freiner le développement global de l'être humain. Depuis la déclaration de Salamanque en 1994 puis en France, avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, le défi majeur est celui d'une éducation pour tous qui permette à chacun une pleine participation sociale et des apprentissages tout au long de la vie. Dans cette optique, il est question d'autonomiser les apprenants (jeunes et adultes), de prôner la diversité et de lutter contre la discrimination. Comme de nombreux spécialistes en témoignent, les projets d'inclusion restent des exceptions, alors qu'une majorité d'établissements ou d'institutions continue d'adopter des pratiques qui reposent davantage sur des exigences normatives en référence au terme « intégration ». Ce paradigme inclusif, fondé sur la légitimité de la diversité en éducation, invite à penser autrement l'école, voire la société, pour répondre aux besoins particuliers de tous les élèves. Dans cette perspective, la démarche inclusive s'intéresse à tous les acteurs dans et hors l'école (enfants, parents, éducateurs, associations).

Le colloque a donc pour ambition de promouvoir une *société inclusive* en suscitant la réflexion sur la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de formations inter-métiers et en contextes mais aussi de contribuer à une meilleure visibilité des partenaires susceptibles de promouvoir une société plus inclusive à La Réunion et à Mayotte en développant des collectifs de travail pour une éducation inclusive.

Colloque international - *Vers une société inclusive : diversités de formations et de pratiques innovantes*  
22-23-24 octobre 2018, Le Tampon, Université de La Réunion et 29-30 octobre, CUFR de Mayotte

## 2. Présentation générale des deux journées à Mayotte

Sur cette question de l'inclusion scolaire, sont prévues :

- Une table-ronde animée par Frédéric TUPIN, Professeur des Universités, Directeur de l'ESPE de La Réunion
- Trois conférences sur la question de l'inclusion scolaire, tenues par des conférenciers de renommée internationale :
  - Liliane PELLETIER, laboratoire ICARE, Maître de conférences à l'ESPE, Université de La Réunion
  - Corine MERINI et Serge THOMAZET, Maître de conférences honoraire, laboratoire ACTé de l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation/Université Clermont-Auvergne
  - Thierry PHILIPPOT, laboratoire CEREP, Maître de conférences à l'ESPE, Université Reims Champagne Ardenne
- Quatre communications de recherche, proposées par des maîtres de conférences du département des sciences de l'éducation du CUFR de Mayotte : Jacques KERNEIS, Gaëlle LEFER SAUVAGE, Maryvonne PRIOLET, Jean-Jacques SALONE
- Une exposition de posters issus de travaux de recherche conduits à La Réunion et à Mayotte
- Des ateliers créatifs, lieux de construction de projets d'action sur des thématiques préalablement décidés avec les partenaires engagés dans le colloque. Il ne s'agit pas d'en faire des lieux de débats mais des lieux d'interactions et de montage de projets nourris par les conférences et les communications des matinées.

**Les thématiques des ateliers à Mayotte** (en cours de construction avec les partenaires et les acteurs de terrain) :

**Thématique 1 : La relation école-familles et la formation des acteurs (travailleurs sociaux, enseignants, parents).**

Animateurs-modérateurs de l'atelier : Liliane Pelletier (Université de La Réunion), Binta Doumbia (chargée de projet, APAJH) et un troisième membre éventuellement (membre du CUFR / membre du vice-rectorat)

**Thématique 2 : Des fonctionnements et des partenariats durables grâce/malgré le turn over. Ruptures et continuités dans une réalité mouvante (la question des conditions d'un partenariat durable et la notion d'inter-métier)**

Animateurs-modérateurs de l'atelier : Serge THOMAZET (Université Clermont-Auvergne), Jacques Kerneis (CUFR) et un membre du vice-rectorat ( ?)

**Thématique 3 : Vers une école inclusive : de nouveaux gestes professionnels (la question de l'organisation pédagogique au sein de la classe et de l'école primaire pour permettre à tous les élèves l'accessibilité aux savoirs).**

Animateurs-modérateurs de l'atelier : Thierry Philippot (Université Reims-Champagne Ardenne), Maryvonne Priolet (CUFR) et un membre du vice-rectorat ( ?)

**Colloque international - Vers une société inclusive : diversités de formations et de pratiques innovantes**  
22-23-24 octobre 2018, Le Tampon, Université de La Réunion et 29-30 octobre, CUFR de Mayotte

**PRE-PROGRAMME des deux journées à Mayotte,**  
**organisées dans le cadre du Colloque ICARE « Vers une société inclusive »**

**Lieu : Centre Universitaire de Formation et de Recherche. DEMBENI, Mayotte**

**Il s'agit d'un pré-programme. Les horaires peuvent ainsi subir quelques modifications.**

**Lundi 29 octobre 2018**

7H30-8H00	Accueil des participants
8H00 – 8H30	Ouverture par les officiels : M. le Directeur du CUFR de Mayotte, M. le Recteur vice-rectorat de Mayotte, M. le Directeur de l'ESPE de La Réunion
8H30 – 9H30	Table ronde animée par M. Frédéric TUPIN, Professeur des Universités, en sciences de l'éducation, Laboratoire ICARE, Université de La Réunion Participants à la table ronde : Liliane PELLETIER, Thierry PHILIPPOT, Serge THOMAZET, maîtres de conférences
9H30 – 10H30	Conférence n°1 Par M. Serge THOMAZET et Mme Corine MÉRINI, maîtres de conférences à l'Université Clermont-Auvergne
10H30 – 11H00	Pause et changement de salles
11H00 – 12H00	Communications (2 sessions en parallèle) par 4 enseignants-chercheurs, maîtres de conférences au CUFR de Mayotte : Jacques KERNEIS, Maryvonne PRIOLET, Gaelle LEFER SAUVAGE, Jean-Jacques SALONE
12H00 – 13H45	Pause déjeuner
13H45 – 16H30	Atelier Créatif (session n°1) N°1 : la relation école-familles et la formation des acteurs (Liliane Pelletier, Binta Doumbia (APAJH), un représentant du vice-rectorat ?) N°2 : fonctionnement et partenariat durable (Serge Thomazet, Jacques Kerneis, un représentant du vice-rectorat ?) N°3 : vers une école inclusive : de nouveaux gestes professionnels (Thierry Philippot, Maryvonne Priolet, un représentant du vice-rectorat ?)

**Colloque international - Vers une société inclusive : diversités de formations et de pratiques innovantes**  
22-23-24 octobre 2018, Le Tampon, Université de La Réunion et 29-30 octobre, CUFR de Mayotte

### Mardi 30 octobre 2018

<b>8H00 – 8H30</b>	<b>Accueil des participants</b>
<b>8H30 – 9H30</b>	<b>Conférence n°2</b> <b>Thierry PHILIPPOT :</b> <b>Les enseignants de l'école primaire et l'école inclusive : quelles évolutions de leur professionnalité ?</b>
<b>9H30 – 10H00</b>	<b>Pause et changement de salle</b>
<b>10H00 – 11H30</b>	<b>Atelier Créatif (session n°2)</b> <b>N°1 : la relation école-familles et la formation des acteurs (Liliane Pelletier, Binta Doumbia (APAJH), un représentant du vice-rectorat ?)</b> <b>N°2 : fonctionnement et partenariat durable (Serge Thomazet, Jacques Kerneis, un représentant du vice-rectorat ?)</b> <b>N°3 : vers une école inclusive : de nouveaux gestes professionnels (Thierry Philippot, Maryvonne Priolet, un représentant du vice-rectorat ?)</b>
<b>11H30 – 13H30</b>	<b>Pause déjeuner</b>
<b>13H30 – 15H30</b>	<b>Atelier Créatif (session n°3)</b> <b>N°1 : la relation école-familles et la formation des acteurs (Liliane Pelletier, Binta Doumbia (APAJH), un représentant du vice-rectorat ?)</b> <b>N°2 : fonctionnement et partenariat durable (Serge Thomazet, Jacques Kerneis, un représentant du vice-rectorat ?)</b> <b>N°3 : vers une école inclusive : de nouveaux gestes professionnels (Thierry Philippot, Maryvonne Priolet, un représentant du vice-rectorat ?)</b>
<b>15H30 – 16H00</b>	<b>Changement de salle</b>
<b>16H00 – 17H00</b>	<b>Conférence de clôture (n°3)</b> <b>Liliane PELLETIER, maître de conférences à l'ESPE de La Réunion, laboratoire ICARE</b>